

Notice de montage & Dossier technique

I.	INTRODUCTION	1
II.	PRESENTATION DE LA GAMME SECUR	1
III.	LIMITES D'UTILISATION	2
IV.	REGLE DE MONTAGE	3
V.	MONTAGE DES INTERFACES	4
A.	MONTAGES DES SECUR, SL20, SL22 ET SL22D	4
B.	MONTAGE DES SECUR 300T	5
VI.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE.....	6
VII.	DECLARATION DE CONFORMITE	7
VIII.	FICHES TECHNIQUES DES SECURS :	8

II. PRESENTATION DE LA GAMME SECUR

Les potelets pour point d'ancrage Secur 300, Secur 400 et Secur 500.

De hauteur 300,400 ou 500mm, avec anneau d'ancrage et collerette amovible. Peut-être fourni avec fixations inox et contreplaque. Ce Type d'interface se pose avec 4 fixations M12 inox, par scellement chimique ou par bridage avec la contre-platine SL21.



Potelet standard SECUR 500 C.

Potelet rigide en acier galvanisé de hauteur 500mm avec en tête un filetage M12. Ce potelet est un potelet d'ancrage individuel. Fourni avec collerette métallique et ancrage S-One tournant en inox. Il n'est pas adapté à la pose des lignes de vie.



I. INTRODUCTION

Les interfaces SECUR permettent d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment (dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé collé). La gamme Secur possède aussi le potelet Secur 300 T qui a la particularité de se fixer directement dans la terre.

Les essais réalisés sur site ou sur notre banc d'essai nous ont permis de valider ces interfaces avec un coefficient de sécurité de 2. Certaines interfaces sont seulement destinés aux point d'ancrage S-One (Secur 400 & Secur 500), les autres peuvent recevoir les lignes de vie SecurLine Auto, Standard et OH. La ligne de vie SecurLine OH S n'est pas destinée à ce type d'interface.

Il est donc primordial de prendre connaissance à la fois de cette notice concernant les interfaces de la gamme SECUR et de la notice concernant les lignes de vie SecurLine avant de démarrer toute étude ou tout montage de nos lignes de vie sur ce type d'interface.

Potelet standard SL20.

Potelet rigide en acier galvanisé de hauteur 500mm avec en tête un filetage M12. Ce potelet peut indifféremment être utilisé en extrémité, intermédiaire ou en angle jusqu'à 90°.

Existe également en hauteur 700mm.



2

Potelet SL22 et SL22 D

Potelet en applique avec ou sans déport de hauteur 500mm au-dessus de la platine. La contre-platine SL21 est compatible avec le potelet SL22, par contre la platine du SL22D n'est pas compatible, avec la contre-platine SL21.

Ces interfaces sont destinés à recevoir les lignes de vie SecurLine et l'ancrage S-One.



Potelet SECUR 300 T

Potelet avec 4 ou 6 voire 8 ancres permettant de se reprendre directement dans la terre. Potelet en acier galvanisé hauteur 300 avec platine de 500 par 500mm. Cette interface est compatible après des tests sur site avec les lignes de vie SecurLine et les ancrages S-One.

III. LIMITES D'UTILISATION

Les interfaces de la gamme SECUR ne peuvent être ni réparé ni modifié. S'il y a déformation, ruine ou corrosion, l'interface doit être remplacée.

La présente notice doit être impérativement lue avant toute étude d'implantation et tout montage de l'interface. Les instructions doivent être impérativement respectées.

La présente notice doit être maintenue à disposition de tout monteur ou utilisateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis par votre distributeur sur demande et cette notice est en ligne sur le site www.securline.fr.

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien, pour les examens périodiques ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit.

La gamme d'interface SECUR et les lignes de vie ou ancrages qui sont associés ne doivent être mis en place que par un technicien ayant les compétences dans la technique de mise en œuvre et respectant les règles de sécurité.

La fixation du SECUR doit résister aux efforts prévus par la norme BS EN 795:2012. (Résistance > 12kN pour les ancrages et jusqu'à 1900daN pour les lignes de vie). Le fait de positionner un absorbeur à chaque extrémité de la ligne de vie peut abaisser ces efforts.

La connexion au S-ONE ou à la ligne de vie d'un EPI et l'utilisation de celui-ci doivent avoir fait l'objet d'une démonstration à tout opérateur avant usage.

En cas de détérioration ou de déformation apparente, l'utilisation de ce dispositif d'ancrage doit être stoppée immédiatement.

Respecter les règles d'association des produits EPI pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme EN363 (chapitre VII)

Le SECUR doit être réservé à l'usage exclusif d'ancrage d'équipement de protection individuelle (EPI) contre les

chutes de personnes (directive 89/686/CEE) et non comme un équipement de levage.

Les dispositifs d'ancrage doivent être conçus de manière à pouvoir être retirés de la structure, sans endommager la structure ni le dispositif d'ancrage, permettant ainsi sa réutilisation, par exemple, aux fins d'un examen périodique.

En cas de chute de l'opérateur la déformation du dispositif antichute fait office de témoin de chute.

IV. REGLE DE MONTAGE.

Avant tout montage, il est impératif de suivre scrupuleusement les instructions de ce manuel. **Les règles de montages diffèrent en fonction du type de support**

Les interfaces SECUR sont destinées exclusivement à l'accrochage d'un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pour toute application spéciale, n'hésitez pas à vous adresser à votre distributeur.

En cas de stockage avant pose, le SECUR doit être stocké dans un endroit propre et sec. De même lors du transport, les points d'ancrage doivent être protégés de tout écrasement ou choc.

Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'opérateur de façon à limiter la hauteur de chute. Si cela n'est pas possible, il convient de mettre en place l'ancrage de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Fixer le SECUR de façon que la position de l'ouverture soit visible par l'utilisateur du dispositif antichute.

La fixation du SECUR sur son support sera réalisée conformément à la notice de montage **sur un support sein**. Dans le doute, veuillez contacter notre bureau d'étude, au besoin une série d'essai sera réalisé par notre service qualité.

Un panneau indiquant la présence des ancrages dans la zone sécurisée doit être mis en place à proximité des ancrages ou à l'accès sur zone. Ce panneau doit être rempli suite au montage et après chaque vérification périodique.

Positionnez la ligne de vie pour qu'elle soit visible par l'utilisateur du dispositif antichute.

La ligne de vie peut être placée sur un support vertical, horizontal ou incliné. Par contre l'inclinaison du câble doit être inférieure à 15°.

L'installation de la ligne de vie SecurLine sera réalisée dans les règles de l'art et en respectant les recommandations du fabricant des éléments de fixation (chevilles...), et en respectant la notice de pose de la ligne de vie.

La charge maximale susceptible d'être transmises en service par le dispositif d'ancrage est définie **par le logiciel « SecurLine »** ou par le tableau des efforts et des flèches fourni dans la notice des lignes de vie.

V. MONTAGE DES INTERFACES

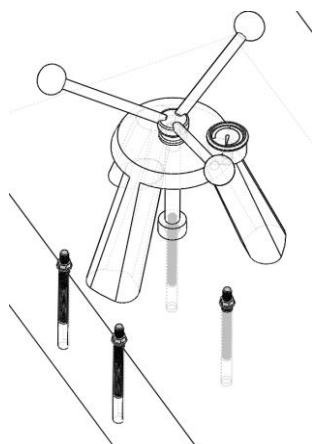
A. MONTAGES DES SECUR, SL20, SL22 ET SL22D

Montage sur support béton

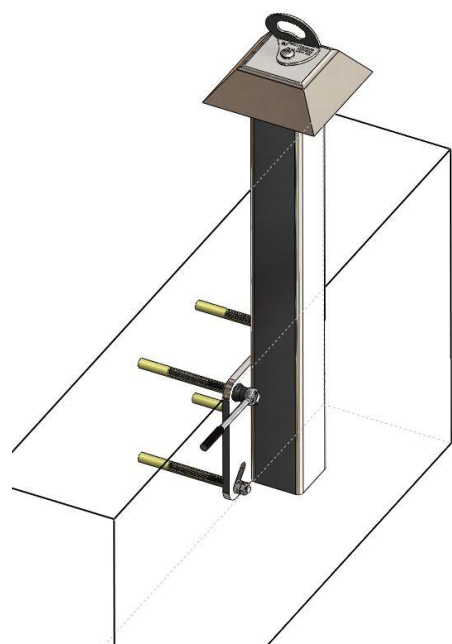
Repérez l'emplacement des 4 scellements chimiques.

Après avoir mis en place les **4 fixations chimiques M12 inox** selon les instructions du fabricant. **Testez chaque fixation pendant 15 secondes à 500 daN à l'aide d'un extractomètre :**

Si l'étanchéité a été réalisée avant les essais, un test de traction à 500 daN pendant 15 secondes peut être réalisé entre 2 potelets, SecurLine commercialise à cet effet des plaquettes de rupture. Le test pourra alors être réalisé avec un simple palan 500daN.



A l'aide d'une clé dynamométrique, serrez au couple de 35Nm les 4 fixations. Mettre en place un système d'anti-desserrement de type contre-écrou, écrou PAL, rondelle éventaille, rondelle grower...



Une reconstitution du plan d'étanchéité à l'eau au passage du potelet doit être effectuée selon les règles de l'art (DTU série 40-3 et DTU série 43).

Un raccord d'étanchéité doit être réalisé avec une **remontée d'étanchéité de 150mm** et un **recouvrement en périphérie du potelet de 120mm...**

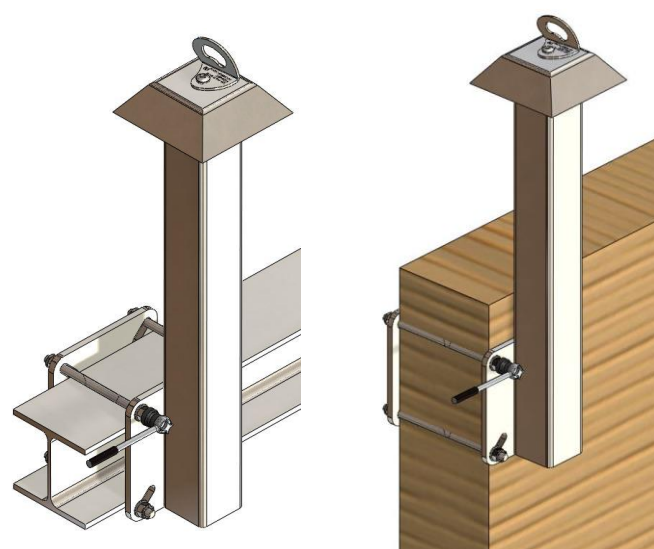


Montage sur support bois ou sur structure métallique.

Les interfaces SECUR300, 400 & 500 peuvent se brider sur des poutres de 125mm de large.

Les interfaces SL20 & SL22 peuvent se brider sur des poutres de 145mm de large.

Le montage s'effectue par l'intermédiaire d'une contre-platine et de **4 fixations inox M12**. Serrez au couple à 35N.m. Mettre en place des contre-écrous :

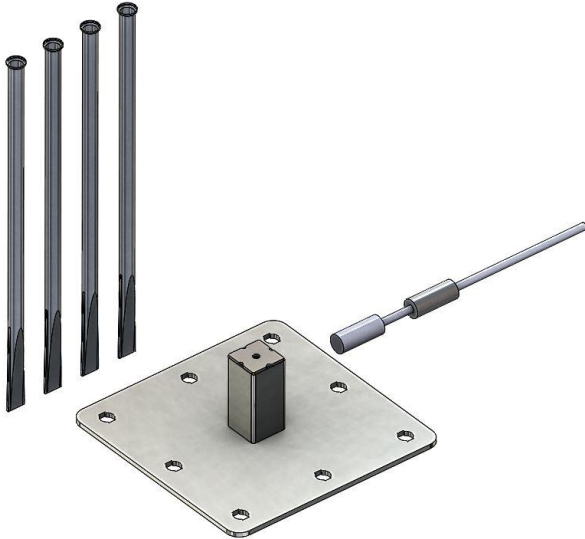


La panne doit être suffisamment dimensionnée. Ce montage est adapté notamment aux pannes lamellées-collées.

B. MONTAGE DES SECUR 300T

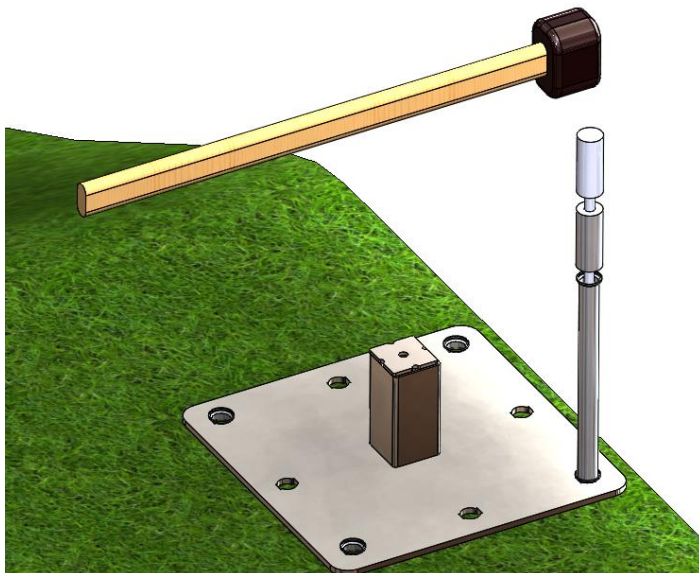
Le SECUR 300 Test composé :

- d'un potelet de 300mm de haut en tube de 80*80 avec une platine de 500*500.
- Au moins 4 ancrs (jusqu'à 8 ancrs)
- 1 outil de pose composé d'une tige avec son entretoise.

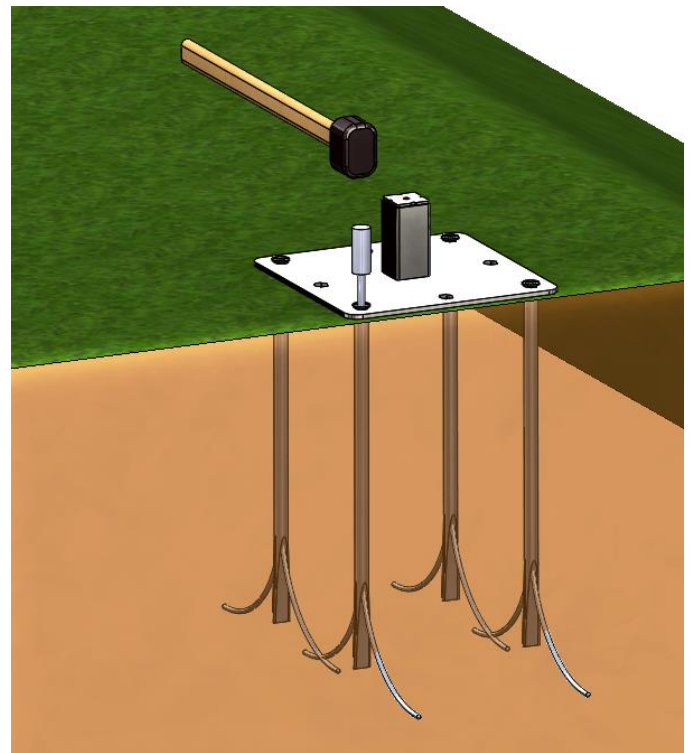


Cette notice de montage traite de la mise en place d'un ancrage SECUR 300 T sur de la terre.

1-Après avoir disposé les interfaces sur le sol, positionner le petit outil de pose dans l'ancre structurale, et percuter l'ancre pour la faire entrer dans le sol :



2-Une fois que l'ancre est totalement entrée dans la terre, retirez l'entretoise, repositionnez dans l'ancre l'outil de pose. Percutez l'outil de pose pour sortir les fils dans le sol.



5

Une fois les fixations mise en place, il faut tester quelques potelets pour valider la résistance. La valeur de l'essai sera déterminée par le bureau d'étude SecurLine.

Les essais sont réalisés entre 600daN et 1200 daN en fonction des configurations. Les essais de traction se réalisent entre 2 têtes de potelets par l'intermédiaire d'un tire-fort ou d'un palan et d'un dynamomètre.

Securline commercialise des plaquettes de rupture à 600daN, 1200daN et 2000daN qui peuvent remplacer le dynamomètre.

Si l'essai n'est pas concluant, il est possible de rajouter jusqu'à 8 ancrs, de modifier l'implantation de la ligne de vie ou le nombre d'absorbeur.

VI. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les dispositifs antichute associés aux SECUR doivent être immédiatement retirés de la circulation :

- si sa sécurité est mise en doute, ou
- si elles ont été utilisées pour arrêter une chute.

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation.

Avant chaque utilisation des dispositifs antichute:

- Vérification visuelle du bon état apparent (vérification de la tension du câble).
- Si un composant est détérioré, le système antichute ne doit plus être utilisé. Il doit impérativement être condamné et les composants défectueux doivent être remplacés après contrôle de la structure.

Il est **obligatoire** de contrôler attentivement ces systèmes antichutes au moins une fois par an. La personne chargée de la vérification doit être compétente, et doit maîtriser cette notice de montage et les notices des lignes de vie et ancrages associés ainsi que la réglementation en termes de travaux en hauteur. La sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.

Cette vérification visuelle consiste à analyser le bon état général des composants (interfaces, ancrages structurelles, éléments de fixations, platines d'extrémités, câble, pièces intermédiaires, tendeur et absorbeur, tension, serrage des fixations, fonctionnement à l'utilisation).

Après chaque vérification, il est impératif de renseigner le panneau par un macaron ou un marquage dans la zone prévue à cet effet.

Toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de SECURLINE. En cas de doute sur les opérations de maintenance contacter le 05 45 78 83 85, ou votre revendeur.

Pour les réparations que SECURLINE juge envisageables, les réparations doivent faire l'objet d'instructions écrites, rédigées dans les langues officielles du pays dans lequel l'article est mis en service. Ces instructions doivent comprendre une clause précisant que les réparations ne doivent être effectuées que par une personne compétente, autorisée par le fabricant, et dans le respect strict des instructions du fabricant.

VII. DECLARATION DE CONFORMITE

SECURLINE

DECLARATION DE CONFORMITE

SecurLine
 36 ZAE DE PLAISANCE
 16300 BARBEZIEUX
 France

Déclare,

Que les lignes de vie, SecurLine, SecurLine Auto, et SecurLine Over Head sont conformes aux exigences de la norme BS EN 795 : 2012 type C et à la spécification technique TS 16415 :2013 ainsi qu'à la norme NF EN 795 de septembre 1996.

Les essais réalisés par nos soins et à l'Apave Sud Europe de Fontaine nous permettent de valider l'ensemble des composants de ces lignes de vie. La liste des composants concernés est la suivante : SL04, SL05, SL06, SL07, SL08, SL09, SL10, SL11, SL12, SL14, SL15, SL23, SL24, SL25, SL30, SL31, SL32, SL33, SL34, SL30OH, SL31 OH, SL32 OH, SL33 OH, SL34 OH, SL36, SL50, SL50 OH, SL51.

Ces composants doivent toutefois être mis en place dans le respect des notices de montage fournies par le distributeur ou téléchargeable librement sur le site www.securline.fr.

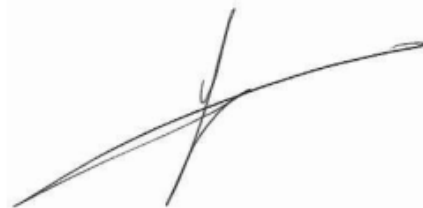
Ces lignes de vie peuvent être mise en place sur les interfaces standards de type SECUR, SecurBac, ou sur des interfaces spécifiquement étudiées. Nous rappelons que le Rmax de l'interface doit toujours être 2 fois supérieur aux efforts auxquels cette interface sera soumise. Les efforts sur les interfaces se calculent par l'intermédiaire du logiciel SecurLine.

La nouvelle réglementation impose au fabricant de valider l'adéquation entre la ligne de vie SecurLine et les antichutes à rappel automatique EN 360 ainsi que les antichutes mobiles incluant un support d'assurance flexible EN353-2. SecurLine a réalisé de nombreux essais et ainsi pu valider l'adéquation avec tous les antichutes à rappel automatique et tous les systèmes antichutes EN 353-2.

Le 25 Aout 2016

Pour SecurLine

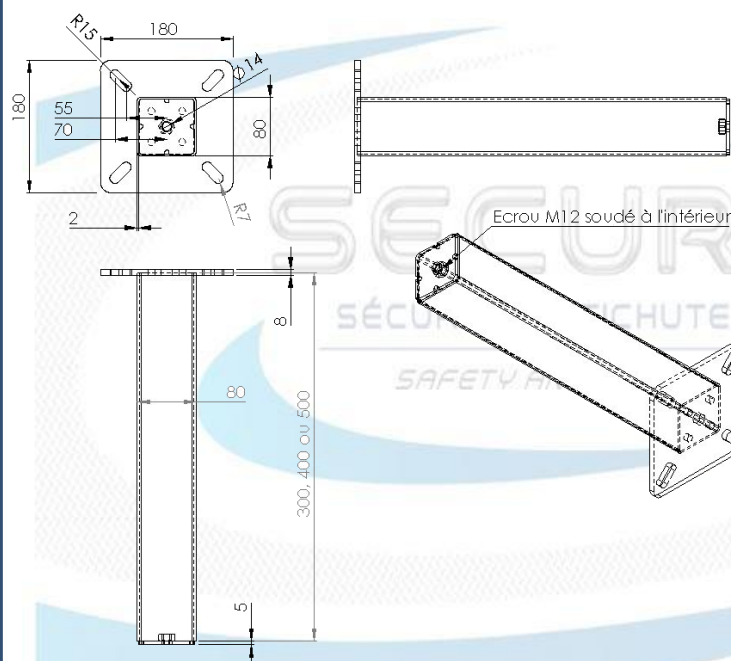
Benjamin LE GOAS,
 Responsable du bureau d'étude



SECURLINE

VIII. FICHES TECHNIQUES DES SECURS :

Secur300. 400 & 500



Interface pour ancrage S-ONE.

- Matériaux : acier galvanisé à chaud NF EN ISO 1461.
- Livré avec collerette d'étanchéité
- Résistance jusqu'à: 30 KN
- Hauteur standard : 300mm, 400mm et 500mm.
- Fixation par 4 M12 en inox. Utilisation recommandée de scellements chimiques dans le béton.
- Serrage des scellements ou des éléments de fixations à 35Nm.
- Peut être livré avec la contre platine de référence SL21

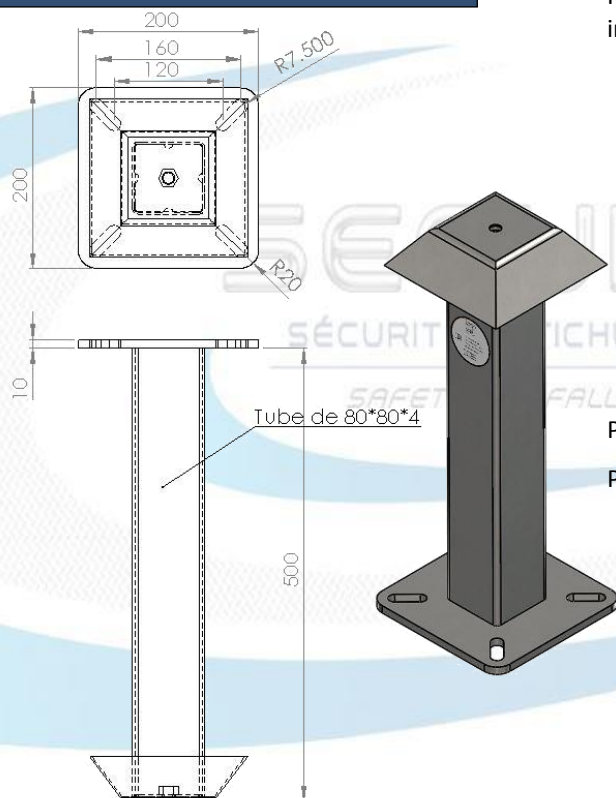
Poids des interfaces + collerette : 6 kg

Poids des contre-platines SL21 : 2.9 kg

Résistance à la rupture :

- Secur300 : 1800daN
- Secur400 : 1500daN
- Secur500 : 1200daN

SL20



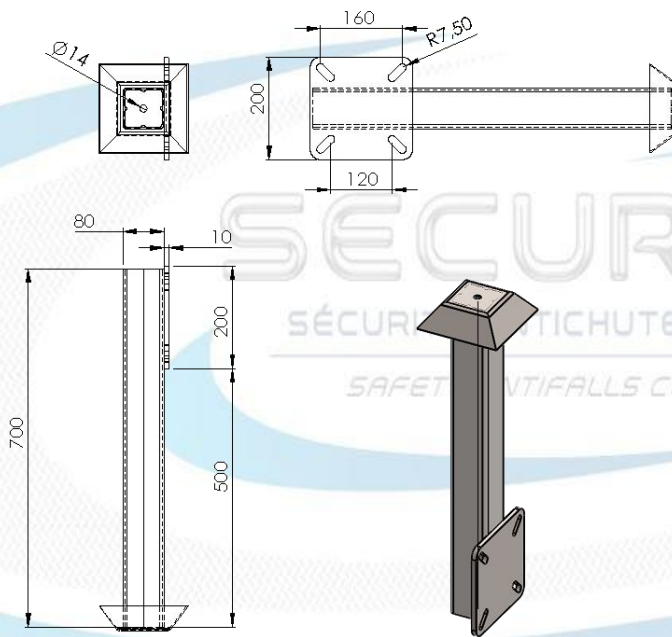
Potelet pour ligne de vie (poteau d'extrémité, d'angle ou intermédiaire) :

- Matériaux : acier galvanisé à chaud NF EN ISO 1461.
- Livré avec collerette d'étanchéité
- Position: intermédiaire, angle ou extrémité
- Résistance jusqu'à: 30 KN
- Hauteur standard : 500mm. Si autre hauteur, lors de la commande, indiquer la hauteur.
- Fixation par 4 M12 en inox. Utilisation recommandée de scellements chimiques dans le béton.
- Serrage des scellements ou des éléments de fixations à 35Nm.
- Peut être livré avec la contre platine de référence SL21.

Poids du potelet SL20 : 6.5 kg

Poids de la contre-platine SL21 : 2.9kg

SL22

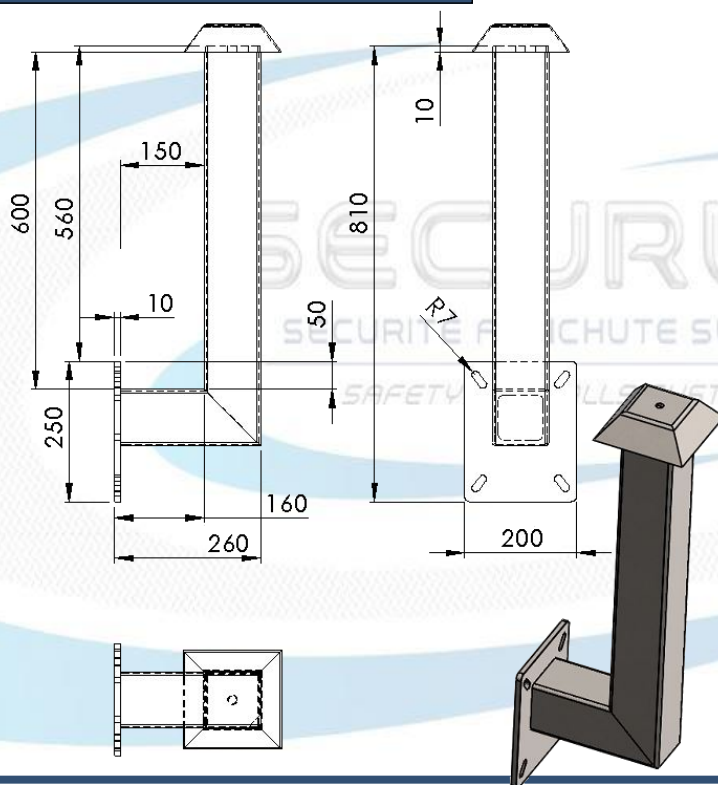


Potelet pour lige de vie : à utiliser comme poteau d'extrémité, d'angle ou intermédiaire

- Matériaux : acier galvanisé à chaud NF EN ISO 1461 ou inox A2
- Livré avec collerette d'étanchéité
- Position: intermédiaire, angle ou extrémité
- Résistance jusqu'à: 25 KN
- Hauteur standard : 500mm au-dessus de la platine. Si autre hauteur, lors de la commande, indiquer la hauteur.
- Fixation par 4 M12 en inox. Utilisation obligatoire de scellements chimiques dans le béton. Serrage à 35Nm puis anti-desserrement par contre-écrou.
- Poids : 10kg

Peut être livré avec la contre platine de référence SL21

SL22D



Potelet pour lige de vie : à utiliser comme poteau d'extrémité, d'angle ou intermédiaire

- Matériaux : acier galvanisé NF EN ISO 1461 à chaud ou inox A2
- Livré avec collerette d'étanchéité
- Position: intermédiaire, angle ou extrémité
- Résistance jusqu'à: 20 KN
- Hauteur standard : 560mm au-dessus de la platine. Si autre hauteur, lors de la commande, indiquer la hauteur.
- Fixation par 4 M12 en inox. Utilisation obligatoire de scellements chimiques dans le béton. Serrage à 35Nm puis anti-desserrement par contre-écrou.
- Poids : 10kg

Peut être livré avec 2 contre-platines en U SL27C

SECUR500R



Les interfaces SECUR permettent d'ancrer directement des dispositifs antichute sur la structure du bâtiment (dalle béton, charpente métallique, panne bois structurelle ou panne lamellé-collé).

Le potelet SECUR 500R est un potelet d'ancrage de hauteur 500mm, à section ronde de diamètre 76.1mm, avec une collerette d'étanchéité.

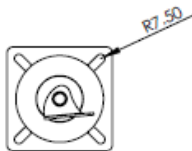
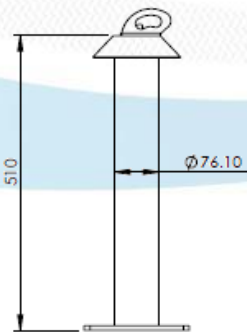
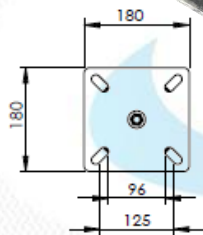
Il est destiné à être utilisé par une personne à la fois.

L'anneau d'ancrage en tête S-One brut est conforme à la norme EN795 : 2012 type A.

La collerette et l'anneau d'ancrage sont livrés démontés. A assembler avec vis + rondelles M12 fournies.

Peut être bridé sur un support jusqu'à 125mm de large.

10



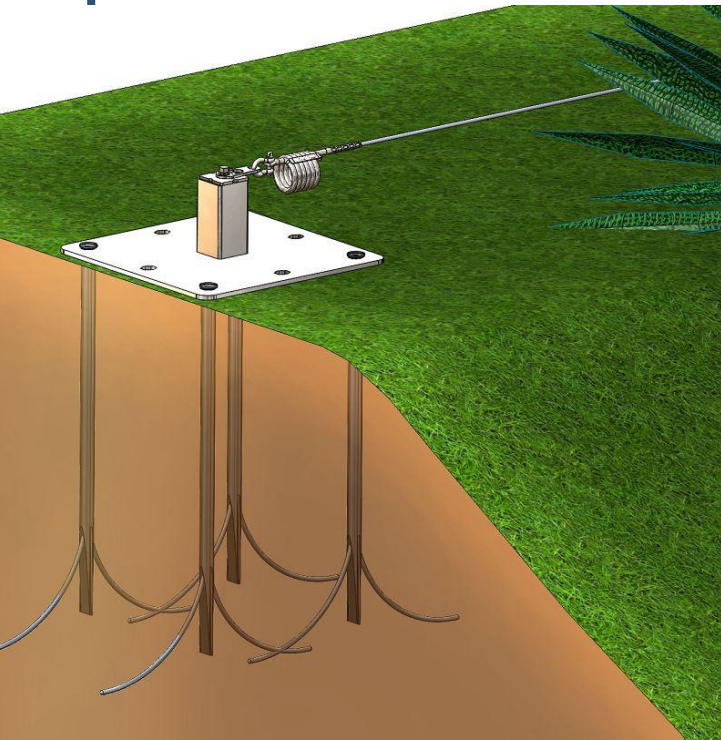
Données techniques :

- **Résistance à la rupture > 1200daN.**
- Poids unitaire : 3.85kg.
- Matériaux : Acier E24 galvanisé à chaud.
- Dimension standard : hauteur 510mm (sans l'anneau), platine base 180*180mm

Données livraisons :

- **Vendu par lot de 50pcs**
- Dimensions palette : 1200*1000*H700mm
- Poids total palette : 213kgs

SECUR300T



Le potelet SECUR 300 T est une interface pour ancrage et lignes de vie BS EN795 type A & C de 2012.

Le SECUR300T est un système simple à mettre en place et très efficace pour sécuriser les talus et pour sécuriser les terrains en pente contre les chutes de hauteur ou les glissades.

Cette solution technique évite la création de massif et la réalisation d'étude de sol. Toutefois un essai sur site doit valider la résistance du dispositif.

Cette interface se pose par l'intermédiaire de 4 à 8 ancrés. Le nombre d'ancrage se détermine par des essais sur site. Généralement 4 ancrés suffisent pour avoir une résistance supérieure à 1200daN.

Cette interface combinée avec notre ligne de vie SecurLine permet notamment la :

- Sécurisation des bords de voies ferrées
- Sécurisation du bord des canaux et rivières.
- Sécurisation des parcs et jardins comportant des zones avec de fortes pentes.
- Sécurisation du bord des bassins de rétention d'eau

Données techniques :

- **Résistance à la rupture > 3500daN.**
- Matériaux : Acier E24
- Traitement : galvanisation à chaud NF EN ISO 1461.
- Poids sans les ancrés : 20 kg
- Hauteur du potelet de 300mm
- Fixation par 4 à 8 ancrés diam 30mm
- **Outils de pose commercialisée par SecurLine**
- **Plaquette de rupture permettant de réaliser les tests de résistance commercialisée par SecurLine.**

